



TERMES DE RÉFÉRENCE

pour la contractualisation externe d'un.e CONSULTANT.E
SPÉCIALISÉ EN AUDIT DE PROJET DE COOPERATION
INTERNATIONALE dans le cadre du projet "Assistance et protection
des personnes migrantes vulnérables sur toute la côte nord
méditerranéenne du Maroc", cofinancé par l'Union européenne.



1. Contexte

La Fondation Entreculturas (EC), est une ONG internationale, constituée en 1999, promotionnée par la Compagnie de Jésus. Depuis ses débuts en tant qu'association en 1985, son action est dirigée vers les secteurs appauvris et exclus pour la génération d'opportunités de développement à travers l'éducation populaire et la promotion sociale.

La Délégation Diocésaine des Migrations (DDM) est une entité du diocèse de l'Église catholique de Tanger au Maroc, créée en juillet 2011 afin de fournir une réponse coordonnée aux problèmes liés au phénomène migratoire dans quatre points du pays: Tanger, Tétouan, Al-Hoceima et Nador.

Pour Entreculturas, la Délégation représente un partenaire institutionnel dont les relations vont au-delà de la canalisation de fonds, car il existe une mission et une vision communes et une option partagée de soutien pour la population migrante la plus vulnérable. Les deux entités se sont engagées à placer les migrants comme les protagonistes de leur propre histoire qui, sans perdre leurs valeurs culturelles, sont intégrés dans la nouvelle réalité, s'enrichissant eux-mêmes ainsi que à la communauté d'accueil. Entreculturas et la Délégation Diocésaine des Migrations ont développé ensemble plusieurs interventions dans le nord du Maroc depuis 2015, notamment dans les domaines de la santé et des soins psychosociaux ainsi que dans la défense des droits humains des migrants, mettant un accent spécial aux besoins des femmes et des enfants.

Dans le cadre de l'Appel « ASSISTANCE AUX PERSONNES MIGRANTES EN SITUATION DE VULNÉRABILITÉ AU MAROC » financée par la Commission européenne, qu' Entreculturas -en tant que demandeur principal- et la DDM -en tant que codemandeur-, implémentent le projet intitulé : « Assistance et protection des personnes migrantes vulnérables sur toute la côte nord méditerranéenne du Maroc ».

Il a pour objectif général de « faciliter l'accès des personnes migrantes, spécialement les plus vulnérables, à des services de base de qualité à travers le renforcement des services disponibles et des capacités des institutions publiques et ONGs qui les prennent en charge, sur la côte nord de la Méditerranée ». Ses objectifs, résultats attendus et principales activités se déclinent de la manière suivante :

Objectif spécifique 1 : Renforcer, améliorer et augmenter les services de base pour l'assistance, la protection et l'attention spécifique des personnes migrantes en situation de vulnérabilité.



<p>P1. Mise en place d'un système d'accueil, d'orientation et d'information sur les droits et mécanismes d'accès aux services disponibles.</p>	<p>A1. P1 Analyse, tirage pour vulnérabilité et activation des mécanismes d'assistance et/ou référencement. A2. P1. Séances d'informations et sensibilisations (droits, services disponibles, sensibilisations hygiène, santé communautaire, soins maternelle- infantiles, genre, scolarisation des enfants).</p>
<p>P2. Satisfaire les premières nécessités, liées aux besoins basiques plus urgents (hygiène, alimentation et abris), des personnes migrantes plus vulnérables</p>	<p>A3. P2. Fourniture/ distribution de kits de première nécessité (hygiène, alimentaire, d'hiver) A4. P2. Service d'hygiène (douche, buanderie)</p>
<p>P3. Mise en place d'un service d'accompagnement psychosocial thérapeutique et de réhabilitation pour les collectifs plus vulnérables (femmes, enfants, migrants traumatisés et malades)</p>	<p>A5.P3. Séances psychologiques (individuelles et collectives) A6.P3. Accompagnement et médiation dans le référencement aux services publics des cas de psychiatrie. A7. P3. Espace femmes A8. P3. Activités ludiques et éducatives pour les enfants. A9. P3. Activités psychosociales communautaires à la forêt</p>
<p>P4. Mise en place d'un service d'accompagnement juridique pour faciliter l'accès aux démarches administratives et légales -y inclus le référencement à la OIM pour le programme de retour volontaire et les cas d'asile à l'HCR-.</p>	<p>A10.P4. Accompagnement et médiation dans l'intégration des enfants dans les écoles publiques marocaines A11.P4. Accompagnement et médiation pour les démarches administratives (passeport, carte de séjour, actes de naissance, démarches d'enterrement, etc.) A12.P4. Accompagnement et médiation dans le référencement des cas d'asile, de retour volontaire et des cas de violation des droits humains.</p>
<p>P5. Mise en place d'un service d'assistance, accompagnement et/ou de référencement médicale, avec une approche spécifique de genre : l'intégration des mesures qui garantissent l'accès des femmes aux services de base.</p>	<p>A13.P5. Assistance des équipes de la DDM des cas médicaux urgents (y inclus l'achat de médicaments) A14.P5. Accompagnement et médiation dans le référencement aux services publics de base (centres de santé, hôpitaux, dentiste) -ou privés- et couverture des examens médicaux.</p>
<p>P6: Mise en place d'un réseau d'hébergement d'urgence pour les personnes migrantes plus vulnérabilisées (femmes, enfants, migrants traumatisés et malades).</p>	<p>A15.P6. Hébergement d'urgence et processus d'accompagnement intégral. A16.P6. Aide logement d'urgence- cas vulnérables.</p>



<p>P7: Protocole de coordination et d'articulation entre services en place pour une attention avec une approche intégrée qui assure la promotion des droits des personnes migrantes.</p>	<p>A.17.P7. Élaboration d'un protocole de coordination et d'articulation. A.18.P7. Mise en place, suivi et évaluation du protocole pour assurer l'intégralité entre les services.</p>
--	---

<p>Objectif spécifique 2 : Installer des capacités de planification, de gestion, techniques, de coordination et ressources au niveau des institutions publiques et privées (ONGs, autorités locales, collectif migrants) qui assistent les populations migrantes.</p>	
<p>P8. Mise en place, développement, exécution et évaluation d'un plan formatif pour le renforcement des capacités (techniques - connaissances-, de gestion, et de coordination) des professionnels de la DDM (50 professionnels).</p>	<p>A19.P8. Développement et mise en place d'une politique de staff care pour les équipes de la DDM. A20.P8. Espaces formatives équipes de la DDM.</p>
<p>P9. Mise en œuvre, développement, exécution, évaluation et accompagnement d'un processus de renforcement des capacités des relais communautaires qui assure l'adéquation des services d'assistance et de protection aux besoins des migrants.</p>	<p>A21.P9. Développement de mécanismes de coordination avec les relais communautaires ciblés. A22.P9. Espaces formatives thématiques pour les relais communautaires</p>
<p>P10. Mise en œuvre, développement et évaluation d'un processus de renforcement des capacités des autorités publiques, liées à leur responsabilité de prise en charge des migrants</p>	<p>A23.P10. Identification des besoins formatives des institutions publiques qui déploient des services aux migrants. A24.P10. Mise en place des espaces formatives pour les institutions publiques A25.P10. Coordination et suivi des cas référencés.</p>



Objectif spécifique 3 : Renforcer le travail en réseau des organisations humanitaires et institutions publiques pour l'amélioration quantitative et qualitative des services d'assistance et de protection des personnes migrantes en situation de vulnérabilité

P11. Les organisations de la société civile ont les ressources pour collectivement renforcer l'accès aux services grâce à une plus grande coordination et un plaidoyer stratégique en direction des décideurs.

A.26.P11. Création et développement d'une plateforme IT d'information des services disponibles (associatifs, organisations humanitaires et publiques)

A.27.P11. Mise en place de la Plateforme, suivi et actualisation.

P12. Augmenter et élargir les capacités professionnelles des entités publiques et privées qui assistent le collectif migrant à travers des modules formatifs sur les thématiques migratoires postées sur internet - MOOC-

A.28.P12. Sélection des modules formatifs pour plateforme MOOC

A.29.P12. Suivi et actualisation des modules formatifs

2. Antécédents et objet de la mission de consultation

Le projet PROMIMED, qui dispose d'un budget global de **2.245.103, 50 EUR**, se trouve maintenant dans sa troisième année de mise en œuvre (01.12.2022 - 30.11.2023).

Un audit financier a eu lieu à la fin de la première année du projet, avec une justification de 790.934 EUR pour la première période d'exécution (01.12.2020 – 30.11.2021). La procédure d'audit externe pour la deuxième année du projet (01.12.2021 - 30.11.2022) est en train de finaliser, avec un budget prévisionnel affecté de 837 579, 87 EUR. Ces deux procédures ont permis d'identifier des marges d'amélioration des protocoles de gestion financière au sein des équipes de la DDM.

Objectif global :

Entreculturas et la DDM souhaitent recruter un.e consultant.e externe pour développer les bonnes pratiques internes en matière de justification financière aux bailleurs de fonds et appuyer à l'établissement de procédures et protocoles internes à cet effet.

Tâches principales de la mission :

- Examen de la gestion financière de l'organisation et des protocoles d'audit interne.



- Examen des protocoles et processus de gestion comptable et financière de l'organisation et harmonisation des protocoles de gestion financière et comptable tout au long de l'intervention et en conformité avec les normes de qualité requises par l'UE.
- Révision des procédures internes et pour la gestion de projets et accompagnement aux équipes de la DDM pour leur mise en place.

Entreculturas et la DDM établiront un Comité de Gestion qui traitera toutes les questions relatives à la mission, en coordination avec le/la consultant.e et qui abordera la gestion des questions nécessaires dans le travail sur le terrain (fournir les informations et données requises, faciliter la logistique nécessaire pour les visites et déplacements du/de la consultant.e, etc).

3. Livrables

1. Révision et audit interne des outils de suivi et justification des financements
2. Révision de procédures internes et proposition d'amélioration.
3. Développement de procédures pour la gestion de projets.

4. Calendrier

La mission devrait être achevée dans les 6 mois suivant la signature du contrat. Le consultant devrait pouvoir rejoindre la mission à partir du 1er juillet 2023. Le contenu détaillé des livrables et les dates de livraison finales seront convenus entre Entreculturas, la DDM et le/la consultant.e lors d'une réunion initiale avant la signature du contrat. Les livrables seront soumis en format électronique et en français.

En **cas de désaccord** de la part d'Entreculturas et la DDM sur la qualité du produit, un centre spécialisé désigné par Entreculturas évaluera la conformité du produit. Les parties se conformeront à la décision d'arbitrage et, si elle aboutit, à la réduction correspondante du paiement du service.

5. Déclaration concernant la protection des données

L'expert(e) à court terme déclare son consentement à la conservation, le traitement et l'utilisation de ses données à caractère personnel par Entreculturas (voir annexe).

6 . Propriété des résultats - propriété intellectuelle et industrielle



Tous les résultats ou les droits associés, y compris les droits d'auteur et autres droits de propriété intellectuelle ou industrielle, obtenus dans le cadre de l'exécution du contrat, appartiennent uniquement au pouvoir adjudicateur, qui peut les utiliser, les publier, les céder ou les transférer à sa guise, sans indication géographique ou autre limitation, sauf lorsque des droits de propriété industrielle ou intellectuelle existaient avant la conclusion du Contrat.

L'experte ne pourra bénéficier, directement ou indirectement, d'aucune redevance ou commission relatives aux articles ou processus brevetés ou protégés, utilisés dans le projet ou pour l'atteinte de ses objectifs ou de ceux du contrat, sauf en cas d'accord contraire préalable avec Entreculturadas et la DDM.

7. Profil du/de la consultant.e

Ce poste nécessite des compétences élargies dans plusieurs domaines. Des compétences en matière d'analyse financière ainsi que des qualités relationnelles et organisationnelles seront primordiales. Afin de réaliser cette mission, Entreculturadas et la DDM ont besoin d'une personne qui réponde aux exigences minimales suivantes:

- De formation Bac +4 et une expérience confirmée de 3 à 5 ans dans un poste similaire, idéalement en Cabinet d'Audit Comptable.
- Expérience démontrable dans l'audit des projets dans le secteur de la coopération internationale.
- Connaissance spécifique des procédures de l'UE.
- Disponibilité pendant toute la période de la mission, notamment pour les travaux de terrain, les réunions de travail et pour la diffusion et le retour des résultats obtenus.
- La maîtrise de la langue française. La connaissance des langues espagnole et arabe sera un atout.
- Personne méticuleuse, autonome, possédant d'excellentes qualités relationnelles et organisationnelles et ayant l'expérience du travail dans un environnement multiculturel.

6. Soumission de l'offre technique et économique et critères d'évaluation

Les offres doivent être soumises par courrier électronique. Le contenu de l'offre doit couvrir au moins les sections suivantes :

- Objectifs et portée de la mission.
- Livrables.
- Calendrier et tâches proposées.
- Budget. Ce budget comprend les taxes et tous les coûts associés, y compris le travail sur le terrain, c'est-à-dire les vols, le logement et toute autre dépense liée à la mission. Le paiement des services sera effectué en deux versements. La première sera d'un



tiers du budget à la signature du contrat. Le deuxième, pour deux tiers, à la remise des produits.

- Curriculum vitae professionnel du/ de la consultant.e, détaillant leur expérience par rapport à ce qui est demandé dans la section 5.

Lors de la sélection des offres reçues, Entreculturas, conjointement avec la DDM, évaluera la qualité de ces points, en accordant une plus grande importance à :

- L'adéquation de la proposition technique
- L'adéquation de la proposition financière.
- Détail de la proposition de présentation des résultats
- L'expérience de la personne dans les thèmes et critères établis.

La date limite de soumission : 15/06/2023. La référence et doit être faite par courriel aux contacts suivants :

EC: Mariana Morales (m.morales@entreculturas.org);

DDM: Arthur Dao (coord.pa.ddm@gmail.com); y

L'objet de l'email doit être: TERMES DE RÉFÉRENCE CONSULTANT.E COMPTABLE ET FINANCIER.E PROMIMED

Toute question complémentaire peut être adressée à ces adresses électroniques.